

Description

Le chef ou la cheffe d'orchestre dirigent un ensemble de musiciens et de musiciennes dans l'exécution d'une œuvre (musique de chambre, symphonique, contemporaine...). Ils en déterminent l'interprétation et préparent les membres de l'orchestre à jouer devant un public ou dans une salle d'enregistrement.

Leurs principales activités consistent à :

Préparation

- choisir une pièce; étudier attentivement la partition de direction (toutes les parties de tous les instruments) et l'assimiler;
- imaginer la sonorité des instruments;
- annoter l'œuvre en fonction de l'interprétation souhaitée; en discuter avec son auteur (s'il s'agit de l'œuvre d'un compositeur contemporain) afin de ne pas en trahir l'esprit;
- recruter des solistes, auditionner des musiciens en vue de constituer ou de compléter des ensembles;

Répétitions

- transmettre aux musiciens de l'orchestre la manière dont l'œuvre doit être jouée; au besoin, chanter, siffler des notes ou user de métaphores;
- coordonner, depuis le pupitre installé devant les musiciens, les interventions des différents instruments;
- reprendre et corriger certains passages;
- donner le tempo, ponctuer les entrées des musiciens, synchroniser les différentes "voix" de l'orchestre;
- être très attentif à la façon dont les instruments se répondent, veiller aux enchaînements et à la sensibilité avec laquelle chaque phrase est jouée;
- conduire l'orchestre à la baguette, ordonner des gestes précis et mesurés, diriger avec pertinence;
- faire respecter l'ordre et parfois aussi le silence;
- parvenir à la maîtrise de l'œuvre;
- mettre au point l'éclairage et le son avec les techniciens du spectacle, choisir éventuellement les costumes;
- jouer l'intégralité des morceaux lors d'une répétition générale;

Concert

- présenter l'œuvre au public, lui transmettre une expression, un message, des émotions;
- organiser d'éventuelles tournées; participer à des enregistrements (en concert ou en studio).

Environnement de travail

A côté de leur travail de direction, les chefs d'orchestre assument des tâches administratives et promotionnelles: préparation d'un nouveau programme musical, règlement des modalités d'engagement des solistes, etc. Ils sont parfois secondés dans ces tâches par un directeur artistique. Leurs horaires de travail sont irréguliers (répétitions, concerts le soir et/ou le week-end) et leurs déplacements fréquents (tournées à l'étranger).

Formation

La formation de chef ou cheffe d'orchestre s'acquiert dans une haute école spécialisée.

Lieux

- Genève, Neuchâtel et Lausanne.

Durée

- 6 semestres pour le bachelor et 4 à 6 semestres supplémentaires pour le master.

Conditions d'admission

- maturité gymnasiale, maturité professionnelle, maturité spécialisée ou titre jugé équivalent;
- solide formation musicale de base;
- concours d'admission (audition) et entretien de motivation.

Titres obtenus

- Bachelor et Master of Arts HES.

Contenu

Cycle bachelor

- discipline principale: cours instrumental, piano, direction d'orchestre, séminaires;
- formation pratique: lecture à vue, répertoire, musique d'ensemble (atelier contemporain, musique de chambre, chœur, etc.), travail corporel, improvisation, etc.;
- formation générale: solfège, harmonie, histoire de la musique, analyse, acoustique, etc.;
- travail de bachelor;

Cycle master

- formation principale: direction d'orchestre, instrument, masterclass;
- formation spécifique: instrument complémentaire, traits d'orchestre, musique de chambre, chœur, projet de master, etc.;
- formation complémentaire et optionnelle: simulation de concours, préparation au stress, répertoire, instrument historique complémentaire, improvisation, etc.;
- stages;
- travail de master.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Formation autodidacte

Beaucoup de chefs d'orchestre ont une formation autodidacte. Premiers violons ou pianistes éprouvant le besoin de diriger, ils ont créé des orchestres au sein de sociétés musicales ou scolaires et ont réussi à se former grâce à leur talent et/ou en assistant un chef d'orchestre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Oreille musicale
- Sens du rythme
- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Autorité
- Persévérance
- Résistance nerveuse
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Disposition à séjourner à l'étranger
- Disposition à de fréquents déplacements

Perspectives professionnelles

Le chef ou la cheffe d'orchestre assument généralement la direction d'un ou de deux orchestres de façon régulière et dirigent d'autres ensembles en tant que chefs invités. Ils complètent parfois leur engagement par une activité d'enseignement dans un conservatoire ou une haute école de musique (HEM).

Pour s'imposer dans le monde de la musique, ils doivent faire preuve de créativité et d'imagination. Les possibilités de travail étant limitées en Suisse, ils doivent être prêts à s'expatrier s'ils veulent vivre essentiellement de la direction d'orchestre.

Perfectionnement

Les chefs d'orchestre peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- Master of Arts HES complémentaire dans l'une des orientations de l'interprétation musicale ou de l'interprétation musicale spécialisée, 2 ans à plein temps ou 3 ans à temps partiel, Genève et Lausanne;
- Certificate of Advanced Studies (CAS) en gestion de projets culturels et musicaux, formation modulaire en emploi, Neuchâtel et Genève;
- Diploma of Advanced Studies (DAS) en pratique d'orchestre, 10 mois, Genève et Neuchâtel;
- Master of Advanced Studies (MAS) en direction et gestion d'institutions musicales, 5 semestres en emploi, Berne;
- etc.

Ils peuvent également se perfectionner en assistant d'autres chefs réputés, en dirigeant des orchestres de renom en Suisse ou à l'étranger ou en explorant de nouveaux registres musicaux.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/postgrades.

Professions voisines

- Enseignant de musique HES/Enseignante de musique HES
- Metteur en scène HES/Metteuse en scène HES
- Musicien classique HES/Musicienne classique HES
- Musicien HES (jazz, rock, musique actuelle, variété)/Musicienne HES (jazz, rock, musique actuelle, variété)

Adresses

Association suisse des musiciens (ASM/STV)
Av. du Grammont 11bis
1007 Lausanne
Tél.: 021 614 32 90
<http://www.asm-stv.ch>

Haute école de musique - HEMU
Département classique
Rue de la Grotte 2
Case postale 5700
1002 Lausanne
Tél.: 021 321 35 20
<http://www.hemu.ch>

Haute école de musique de Genève (HEM)
Rue de l'Arquebuse 12
1204 Genève
Tél.: 022 327 31 00
<http://www.hemge.ch>